
Le peuple franc et son historiographie (1)

Sho-ichi SATO

1) Pénombre d'une ethnée

Parmi les auteurs greco-latins de l'Antiquité, c'est Aurelius Victorius qui fit mention pour la première fois du nom du peuple franc¹. Selon toute vraisemblance, originaire de l'Afrique, ce fonctionnaire impérial rédigeant peu après le milieu du IV^e siècle son *Liber de Caesaribus*, y relata de manière très succincte l'acte de dévastation en 257 que les Francs perpétrèrent en Gaule avant de le poursuivre en Espagne, à Tarragone, jusqu'au rivage de l'Afrique du Nord². Un siècle du décalage qui sépare cette aventure belliqueuse et la mise en écriture de l'événement par Aurelius Victorius devrait amener à la question : comment l'auteur a-t-il appris cette historiette vieille de cent ans. A-t-il eu un texte antérieur qui lui a permis de connaître cet incident ? Ou bien comme l'auteur était né en Afrique du Nord, était-il nourri depuis son enfance des mémoires innombrables accumulées sur place dont une était cette l'arrivée de guerriers francs ? Nous ne disposons pas malheureusement d'information pour élucider cette question.

D'où ce peuple vient-il ? Leur nom "*Francus*" ne nous aiderait pas beaucoup. Car la sémantique de l'appellation ne semble indiquer qu'un énoncé qu'auraient

- 1 E. Zöllner, *Geschichte der Franken bis zur Mitte des sechsten Jahrhundert*, Munich, 1970, p. 8, En effet, on trouve dans la "Historia Augusta" un rapport d'une victoire remportée sur les "Francs" vers 245 par la IV^e légion Gallicana sous le commandement du tribunus Aurelius, à Mayence. Il s'agit d'un témoignage indirect et dont la véracité est fort douteuses, *ibid.* p. 2.
- 2 Aurelius Victor, *Liber d. Cesa.* 33, 3. "... Francorum gentes direpta Gallia Hispaniam possiderent vastato ac paene direpto Tarraconensium oppido, nactisque in tempore navigiis pars in usque Africam permearet ; ...", *Griechische und lateinische Quellen zur Frühgeschichte Mitteleuropas bis zur Mitte des 1 Jahrtausends u. Z.*, éd. par J. Hermann, trad. par R. Gründel et H. Labuske, Berlin, 1991, p. 412 ; voir L. Musset, *Les invasions. Les vagues germaniques*, Paris, 1965, pp. 117–118. À propos de Tarragone dans l'Antiquité tardive, cf. S. Keay, 'Tarraco in late Antiquity', dans *Towns in Transition. Urban Evolution in Late Antiquity and the Early Middle Ages*, éd. par N. Christie et S. T. Loseby, Aldershot, 1996, pp. 18–44. Selon Keay, l'assaut des Francs contre cette ville s'est produit en 260/61. *Ibid.* p. 23.

donné leurs contemporains afin de qualifier un groupe humain et elle ne contient pas d'élément de réflexion susceptible d'identifier son berceau, comme les Goths, par exemple, ayant leur lieu d'origine à Gotland sur la mer Baltique, même s'il est hypothétique³. La sémantique du “*Francus*” représente la vertu guerrière de ceux qui composaient cette bande tribale : “audacieux”, “hardi” et “courageux”⁴. Cela devait être l'expression d'une surprise ou le sentiment d'admiration de la part de ceux qui ont aperçu sous leurs yeux le geste guerrier des soldats francs. On pourrait facilement s'accorder ainsi avec Reinhard Wenskus, lorsqu'il dit que le peuple franc à son origine est revenu à l'agrégat de mineures peuplades indépendantes, comme le furent les Alamans ou les Anglo-Saxons. Il tient le peuple franc non pas pour une entité ethnique mais une fédération politique formée de plusieurs petites *gentes*⁵. Parmi elles, nous comptons les Chamaves, les Bructères, les Chattuarii, et les Amsvariens pour les principales d'entre elles. Ce sont des tribus qui s'étaient trouvées dans les zones du nord et de l'est du territoire le plus septentrional de la frontière rhénane de l'Empire⁶.

Ils avaient été sans cesse pourchassés ou empiétés par les empereurs conquérants de Rome depuis un Drusus ou un Tibère et presque exterminés en guerres intermittentes avec les peuples celtes ou germaniques installés dans leur voisinage⁷. C'est sans aucun doute par crainte de leur extermination que les restes de ces peuplades mineures s'adhèrent en une ligue pour créer une nouvelle formation ethnique afin de résoudre la question de leur propre existence. Dans ce contexte de l'aménagement ethnique, l'élément culturel et religieux a joué certainement un rôle important puisque toutes les tribus qui ont approuvé la participation à la ligue appartenaient à ceux qui adoraient la divinité des *Istæveones*⁸.

On sait qu'au II^e siècle Tacite avait rappelé dans sa *Germania* une mythologie germanique selon laquelle les peuples germaniques ont été divisés en trois groupes dont chacun reconnaissait être descendant d'un des trois fils de *Mannus*, lui-même fils de *Tuisco*, divinité de la Terre. L'un des trois groupes occupant le territoire maritime des Pays-Bas à la Basse-Saxe s'appelaient *Ingaævones*. Plus au sud, de l'autre côté du Rhin moyen et inférieur se trouvait le groupe d'*Istæveones* auquel appartient les peuples qui s'adhéreront ultérieurement pour devenir les Francs. Enfin, vient le troisième groupe appelé les *Herminones* qui eurent leur territoire plus à l'est de ceux des *Ingaævones* et *Istæveones*⁹. Cette triple division ainsi que l'appartenance des peuples francs aux *Istæveones* ont été monnaie courante au VIII^e siècle dans le territoire franc.

3 H. Wolfram, *History of the Goths*, Los Angeles et Londres, 1988, p. 23.

4 Zöllner, *op. cit.* p. 1 ; E. James, *The Franks*, Oxford, 1988, p. 6. Cependant, E. Demougeot, *La formation de l'Europe et les invasions barbares. t.1. Des origines germaniques à l'avènement de Dioclétien*, Paris, 1969, p. 475, soutient que l'appellation “*Francus*” est provenue plutôt de “libre” que d’“intrépide” etc.

5 R. Wenskus, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen gentes*, Cologne et Vienne, 1977, p. 512 ; Demougeot, *La formation de l'Europe*. *op. cit.* p. 472.

6 James, *op. cit.* p. 6.

7 Voir Demougeot, *op. cit.* p. 473.

8 Wenskus, *op. cit.* p. 516.

9 Tacitus *Germania*, cap. 2.

Un fameux document connu pour le nom de “Table franque des nations”, daté de cette époque représente toujours les Francs sous la rubrique “*Istio*”, forme corrompue de l’*Istaveones*, avec les Romains, les Bretons et les Alamans¹⁰.

Je me suis arrêté un peu plus longtemps que l’on aurait attendu pour un bref commentaire sur la première apparition des Francs dans l’historiographie antique. L’invasion des Francs dont on a parlé au début se produisit sous le règne de l’empereur Gallien. Ce dernier ayant l’intention d’aborder à fond le travail d’apaisement de la situation à la frontière danubienne confia la défense rhénane à son fils *Salonius* et à un certain *tribunus Sivanus*¹¹. Quand le général Postumus a battu les envahisseurs germaniques lors de leur invasion en Gaule et distribué aux soldats les butins qu’avait gagnés l’armée romaine, ces derniers en ont contesté à lui. Mécontent de cette conduite, Postumus usant d’un artifice d’incitation, a conduit les soldats romains à anéantir les deux adversaires¹². Ainsi, il a réussi à être proclamé empereur en 260¹³. Sachant que Gallien n’attendrait pas longtemps pour lancer une expédition militaire de grande envergure et acharnée, puisque son fils avait été tué, selon ce que dit *Historia Augusta*, l’usurpateur Postumus ne tarda pas à renforcer son armée avec de grandes troupes auxiliaires recrutées des Celtes et des Francs¹⁴. Il est fort probable que les Francs qui se mirent sous le commandement de Postumus eussent été les gens qui avaient ravagé souvent le long de la région maritime de la Gaule du Nord et de la Loire jusqu’à Tours ou Orléans avant qu’ils se soient assujettis à “l’empereur gaulois”¹⁵. Il est intéressant de remarquer ici que cette ligue franque se présente comme appartenant à la nation germanique qui s’entendait bien avec la vieille ethnie gauloise que furent les Celtes.

Après la mort violente surprise de l’usurpateur en 268, succéda Victorius (268–270), son allié et lui-même deux fois consul, avec qui de surcroît les Francs avaient dû marcher aux champs de batailles¹⁶. Cela explique la docilité franque qui prédomina sous le court règne de Victorius. Cette tranquillité se termina cependant dès que Tetricius apparut ayant comme successeur son fils homonyme, pour prendre le relais du gouvernement de Victorius. Le temps de ces derniers empereurs gaulois marque le regain de l’activité d’invasion des Francs. La répartition des trésors monétaires enfouis par des personnes, afin d’assurer la ressource pécuniaire à l’approche des imminentes attaques des barbares, indique clairement les routes de leurs invasions et

10 MGH. Scriptores, 8, p. 314. Walter Goffart a lancé récemment une autre hypothèse à l’issue de l’examen détaillé de tous les manuscrits de ce document. Selon lui, ce dernier reflète la compréhension byzantine à l’égard de la circonstance ethnique de l’Occident post-romain. Voir, Walter Goffart, ‘The supposedly “Frankish” table of nations: an edition and study, in *Frühmittelalterliche Studien*, 17 (1983), pp. 98–130.

11 Zöllner, *op. cit.* p. 9 ; Demougeot, *op. cit.* p. 500.

12 Zöllner, *ibid.* ; Demougeot, *ibid.*

13 Zöllner, *ibid.* ; Demougeot, *ibid.* ; P. Petit, *Histoire générale de l’Empire romain*, Paris, 1974. p. 469.

14 “Contra Postumum igitur Gallienus cum Aureolo et Claudio duce, qui postea imperium optinuit, principe generis Constantini Caesaris nostri, bellum iniit, et cum multis auxiliis Postumus iuvaretur Celticis atque Franciis, in bellum cum Victorino processit, cum quo imperium participaverat.” *Historia Augusta*, Gall. 7, 1. *Griechische und lateinische Quellen*, t. 4, *op. cit.* p. 206.

15 Voir Petit, *op. cit.* p. 469.

16 *Ibid.*

ravages : elles passaient le long de la grande chaussée antique du Rhin inférieur, à Cologne, à Tongres et à Bavai, et dans la région de la Moselle¹⁷. À l'occasion de l'entrée triomphale tenue à la fin de l'année 274, que les Tetricius ont exécuté à l'hommage de l'empereur de tout l'Empire, Aurelian, ils ont fait une procession des prisonniers barbares de guerre. D'après *Historia Augusta*, parmi ceux qui ont été amenés les mains attachées au dos se trouvaient les Francs avec les Goths, les Alains, les Roxolans, les Sarmaths, les Suèves et les Vandales¹⁸. Cela n'empêcha pas, néanmoins, pour les peuples germaniques du Rhin inférieur de poursuivre l'œuvre de conquête ainsi que de destruction. Vers 275, ils attaquèrent Trèves et démolirent la ville par un incendie pour être en reconstruire les structures avant l'ascension de Constantin à l'Empire. La calamité couvrit toute la région de la Moselle¹⁹. L'historien des premiers francs, Erich Zöllner est d'avis qu'il s'agissait d'une entreprise menée par cette ligue, sans exclure la participation d'autres nations, entre autres celle des Alamans²⁰.

C'est l'empereur Probus qui prit une ferme initiative d'offensive contre les Germains. Ce brillant général, originaire de *Sirmium* en Pannonie, après qu'il se fit proclamer à l'Empire par les soldats en Orient et mit en ordre rapidement l'état de la région du Danube, s'opposait résolument contre le désarroi du limes au Rhin inférieur²¹. Il a apparemment mobilisé des effectifs armés importants pour battre les barbares sans merci ainsi que les traiter de manière austère à l'issue des opérations militaires. Il est vrai que cet empereur s'est acharné contre son adversaire au point de décimer les quatre cent mil guerriers germaniques et de rembourser avec les pièces d'or celui qui a apporté la tête de l'ennemi²². En contrepoint des structures urbaines en deçà du Rhin, il créa une série des forteresses pourvues de troupes de garnisons avec le champ, les entrepôts, les maisons d'habitation dans le territoire conquis au-delà du fleuve²³. De surcroît, il faut souligner qu'il a ouvert une brèche dans les mesures prises traditionnellement par l'Empire vis-à-vis des barbares, en recrutant seize mil capturés parmi les vaincus pour en distribuer cinquante ou soixante comme auxiliaires soit aux armées intérieures soit aux troupes frontalières, à travers les différentes provinces²⁴. Ainsi, une nouvelle page a été tournée dans l'histoire des relations entre les peuples germaniques et l'Empire dont les Francs en particulier accélèrent la vitesse à partir du temps de Constantin 1er. Mais avant cette période,

17 Zöllner, *op. cit.* p. 10.

18 "... praecesserunt Gothi, Halani, Roxolani, Sarmatae, Franci, Suevi, Vandali, Germani, religatis manibus, captivi utpote ...". *Historia Augusta*, Aur. 33, 4, *Griechische und lateinische Quellen*, t. 4, *op. cit.* p. 212.

19 Zöllner, *op. cit.* p. 10.

20 *Ibid.*

21 Petit, *op. cit.* p. 456 ; *Griechische und lateinische Quellen*, t. 4, *op. cit.* pp. 214-215.

22 "Caesis prope quadringentis milibus, qui Romanum occupaverant solum, ... agros et horrea et domos et annonam Transrhenanis omnibus fecit, his videlicet quos in excubiis conlocavit. Nec cessatum est umquam pugnari, cum cotidie ad eum barbarorum capita deferrentur, iam ad singulos aureos singula, ...;" *ibid.* 216 ; Zosimos, I. 49, 2, *ibid.* p. 387.

23 *Ibid.* pp. 216-217.

24 "Accepit praeterea sedecim milia tironum, quos omnes per diversas provincias sparsit, ita ut numeris vel limitaneis militibus quinquagenos et sexagenos intersereret, dicens sentiendum esse, non videntum, cum auxiliaribus barbaris Romanus iuvatur". *ibid.*

et même après de manière sporadique en effet, le peuple franc ne manqua jamais de saccager ou aborder par la piraterie en vue du butin.

Il est utile de rappeler ici une anecdote un peu mystérieuse qu'ont tissé un certain nombre des prisonniers de guerre francs amenés au bord de la Mer Noire, pour regagner leur pays natal au bout d'une belle aventure vraiment odysseenne, afin de ne pas oublier la vivacité et l'audace qui leur sont propres, d'où vient le nom de ce peuple. Un panégyriste commémore une affaire incroyable produite sous le règne de Probus, probablement vers 280, en ces termes : "Il apparaît de nouveau à mon esprit l'incroyable audace ainsi que la prodigieuse fortune, avec lesquelles un petit nombre de prisonniers francs, sous le règne de l'empereur Probus, sont partis de la région de la mer Noire en bateaux qu'ils ont réussi de prendre en force. Ils ont ravagé en Grèce et en Asie mineure et saccagé les nombreux endroits le long d'Afrique côtière non sans ayant camarades punis, mais faisant succès en la prise de Syracuse en raison de leur exploit en la matière de la bataille navale dont ils étaient fameux autrefois. Après le long itinéraire, ils sont arrivés à l'océan Atlantique à travers le passage d'entre deux continents. L'achèvement heureux de leur entreprise hardie montre qu'il n'y a pas de région qui serait capable d'échapper l'attaque des pirates sans espoir"²⁵.

Le panégyriste anonyme a décrit comme si les Francs avaient connaissance du savoir-faire de la navigation et de la piraterie en mer, et il semble suggérer enfin une relation familière, intime, entre l'activité maritime et les peuples francs. D'où vient la théorie de Roger Grand d'origine scandinave du peuple franc, avec d'autres témoignages indirects auxquels appartient le fait que l'appellation "francus" provient du vieux norois "*frekk*", c'est-à-dire "audace, courageux"²⁶. En effet, un certain groupe du peuple franc était habitué à la vie de mer, et pillait les côtes atlantiques de la Gaule, comme on a remarqué déjà et traversait souvent la Manche soit pour s'installer sur l'Île de Bretagne définitivement, soit pour y faire une razzia, avant et après cet incident. Mais comme le signalent à juste titre P. Périn et L.-C. Feffer, je crois qu'il s'agit d'un élément culturel acquis que les Francs de la région maritime avaient appris dans leurs contacts répétés avec les Saxons et les Frisons²⁷. Le fait linguistique permettant l'origine scandinave des Francs par sa propre appellation, s'expliquerait par le phénomène de bien commun connu dans certains vocabulaires indo-européens. Bref, ils appartiennent à un groupe du peuple franc qui menait une vie en mer²⁸.

La participation d'une partie des Francs à l'armée romaine n'a pas empêché les autres groupes de tenir toujours des actes hostiles envers les Romains. Plutôt pourrait-on dire que les mêmes Francs changeaient leurs attitudes au gré des intérêts qu'ils trouvaient, à un moment donné, important ? En tout cas, pendant les trois décennies qui séparent le règne des successeurs de Probus de l'avènement de Constantin, sur la

25 Paneg. Lat. VIII, 18, 3, *Griechische und lateinische Quellen*, t. 3, p. 382 ; voir aussi Zosimos. I, 71, 2, *Griechische und lateinische Quellen*, t. 4, p. 388.

26 R. Grand, *Recherches sur l'origine des Francs*, Paris, 1965.

27 P. Périn et L.-C. Feffer, *Les Francs. t.1, À la conquête de la Gaule*, Paris, 1987. p. 18.

28 E. Zöllner pense qu'ils ont été les Francs saliens, mais j'hésite de les renvoyer carrément à une catégorie fixe de la divisions ethnique du peuple franc. voir Zöllner, *op. cit.* p. 11.

scène politique franque aux zones frontalières en Gaule septentrionale s'impose l'alternance d'hostilité et de collaboration au rythme vertigineux des prises de position faites par les Francs. Il ne faut pas oublier, néanmoins, qu'à mesure que ces peuples ont prêté leur concours à l'armée romaine, ils s'étaient approchés à chaque étape de l'intégration à la vie romaine.

Ainsi, lorsqu'est apparue la révolte de Proculus à la fin du règne de Probus, selon l'*Historia Augusta*, les Francs ont soutenu ce dernier contre l'auteur de la rébellion bien qu'il se dise être franc²⁹. À la mort de l'empereur, les Francs se seraient jetés de nouveau dans l'offensive contre les Romains sans qu'ils en obtiennent une conséquence claire³⁰. Quelques années plus tard, *Carausius*, commandant de la flotte sous Maximian, a réussi à soumettre les peuples saxons et francs qui avaient ravagé les territoires côtiers de la province de Belgique près de Boulogne-sur-Mer ainsi que celle de l'Armorique³¹. Malgré ce succès militaire, ce général d'origine modeste ne rapportant pas tous les butins qu'il avait récupéré au sein des barbares, ni aux provinciaux ni à de l'empereur, provoqua un soupçon de sa fidélité auprès de Maximian. Anticipant une disgrâce de la part de l'empereur, en 287 il se servit des prisonniers saxons et francs pour fonder sa propre domination en Grande-Bretagne³². Il n'y a pas de quoi s'étonner, donc, si les soldats romains envoyés sous l'ordre de Constance ont trouvé à Londres une importante troupe composée de mercenaires francs³³. Il serait possible de penser que le dynamisme franc dans l'activité maritime des deux côtés de la Manche ait procuré à ces peuples un tel bastion sur la Tamise.

2) Les Francs au service de l'Empire

Vers la même époque où les déprédations franques ont fouetté les habitants le long des territoires littoraux en Gaule et dans l'Île de Bretagne, l'offensive germanique avec les peuples francs ne cessa pas aux fronts rhénans, une offensive à laquelle Maximian apporta une grande riposte avec triomphe³⁴. L'attaque a surpris justement ce dernier qui était en train de fêter sa prise de fonction au consul, à Trèves. Le roi des Francs, Gennobaudes avec ses guerriers s'est rendu à Maximian, ainsi ils sont

29 "Nam Alamanos, qui tunc adhuc Germani dicebantur, non sine gloriae splendore contrivit, numquam aliter quam latrocinandi pugnans modo. Hunc tamen Probus fugatum usque ad ultimas terras et cupientem in Francorum auxilium venire, a quibus originem se trahere ipse dicebat, ipsis prodentibus Francis, quibus familiare est ridendo fidem frangere, vicit et interemit" *Hist. Aug. quadr. tyr.* 13, 3-4, *Griechische und lateinische Quellen.* t. 4, p. 220.

30 Zöllner, *op. cit.* p. 11.

31 "Per hac tempora etiam Carasius, qui vilissime natus strenuae militiae ordine famam egregiam fuerat consecutus, cum apud Bononiam per tractum Belgicae et Armorici pacandum mare accepisset, quod Franci et Saxones infestabant, multis barbaris saepe captis ..." *Eutropius*, 9, 21. *Griechische und lateinische Quellen.* t. 3, p. 474.

32 *Ibid.* ; Zöllner, *op. cit.* p. 11.

33 "... quidem quos adortus fueris hostium, sed praecipue internecio Francorum, ut illi quoque milites vestri, qui per errorem nebulosi, ut paulo ante dixi, maris abiuncti ad oppidum Londoniense pervenerant, quidquid ex mercennaria illa multitudine barbarorum proelio superfererat, ..." *Paneg. Lat.* VIII, 17, 1, *Griechische und lateinische Quellen.* t. 3, p. 382.

34 Voir Zöllner, *op. cit.* p. 12.

acceptés, comme un orateur apprécie l'exploit de l'empereur, dans le système des lois de Rome³⁵. Que signifient exactement les mots lapidaires "*receptus in leges*" dans le panégyrique pour Constance, fils adopté et César de Maximian ? Est-il permis de l'interpréter en faveur de l'application du *foedus* aux Francs par l'autorité impériale, comme le suppose Zöllner ?³⁶ C'est une hypothèse hautement plausible. Ce sont Maximian et Constance qui commencèrent à faire déployer de façon systématique l'implantation des populations barbares vaincues dans de nombreuses régions de la Gaule et dans les provinces de Germanie pour les faire affronter en tant que contingents romains contre les peuples germaniques ainsi que pour les employer au réaménagement de l'infrastructure agricole des sols désertés.

Nous voyons en 287 et 288 que, sous l'ordre de Maximian, les prisonniers francs sont installés aux pays de Trèves et de la Sarthe comme si les *laeti gentiles* le seront plus tard à différents points stratégiques³⁷. Il faut signaler que Constance Chlore lui-même a pris l'initiative d'une série d'opérations d'implantation des troupes germaniques dans le nord-ouest et le nord-est de la Gaule aux régions d'Amiens, de Beauvais, de Troyes et de Langres³⁸. Il n'y a aucun doute que parmi les groupes ethniques ainsi mis à l'écart de la zone frontalière se fussent trouvés les Francs. Maurice Chaume a jadis inspecté toute la genèse des circonscriptions locales de taille plus ou moins grande, à travers tout le territoire de la Bourgogne dans son admirable étude sur la formation de ce pays dans laquelle il a cru trouver une trace des mesures prises par cet empereur en la gestation du pays d'Atuyer (pagus <Ch> attoariorum) ou d'Amous (pagus <Ch> amavorum) au sud de Langres³⁹. Il apparaît pour un Zöllner néanmoins plus prudent de prêter ces implantations barbares en Bourgogne du Nord, au fait de l'empereur Jullien plutôt qu'à celui de Constance Chlore⁴⁰. Sans pouvoir réfuter avec un témoin sûr la conjecture lancée par cet érudit viennois, il me semble que les conjonctures qui dominèrent alors l'Empire permettent à soutenir l'interprétation donnée par Chaume. Car cela correspond au début de Dioclétien qui déclencha le gouvernement de Tétrarchie et entama toute la réorganisation des systèmes impériaux pour qu'ils se transformassent en régime propre au Bas-Empire⁴¹. D'où vient-il le commencement de l'utilisation des forces de bandes barbares battues, en faveur de l'Empire et leurs implantations à l'intérieur de la Gaule romaine ? Défendant le point de vue de la lutte de classes en Gaule, Pierre Dockès a naguère interprété l'aménagement militaire de Maximien qui consistait en la formation de petites troupes de mercenaires de type

35 "... sicut postea tuo, Maximiane Auguste, nutu Arviorum et Trevirorum arva iacentia Laetus postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit, ita ...". Paneg. Lat. VIII, 21, 1, *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, p. 382.

36 Zöllner, *op. cit.* p. 12.

37 Voir note 35 et le commentaire donné à Panégyrique latin, VIII, 21, 1 dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, p. 639.

38 "... ita nunc per victorias tuas, Constanti Caesar invicte, quidquid infrequens Ambiano et Bellovaco et Tricassino solo Lingonicoque restabat, barbaro cultore revirescit." *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, pp. 382-384.

39 M. Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, t. 2-3, Aalen, 1977 (Dijon, 1931), pp. 895-923, 1244-1249.

40 Zöllner, *op. cit.* p. 14.

41 Voir Petit, *op. cit.* p. 527 et suiv. ; Demougeot, *op. cit.* t. 2-2, p. 23 et suiv.

anti-guerrilla, pour former le dispositif afin de bien mener la lutte avant tout contre les rebelles bagaudes qui s’y agitaient à cette époque et également, supposons, contre les bandes germaniques qui se sont mêlées facilement à ces derniers en leur mouvement⁴². Cela est une remarque intéressante, mais il faut signaler la dimension plus importante de la réforme militaire exécutée par Dioclétien dans le but d’avoir une armée impériale assez importante pour repousser l’offensive des ennemis sur tous les fronts de l’Empire⁴³. S’il s’est produit le changement dans le domaine de l’organisation de l’armée en Gaule dont on vient de parler plus haut, il ne s’agissait que d’une mesure prise au niveau local devant l’arrière-plan de renforcement d’effectif, afin de mieux affronter les assauts de l’adversaire⁴⁴. L’important, pour notre propos, est qu’à cet effet, Dioclétien et ses collègues adoptaient systématiquement une politique de l’enrôlement barbare dans l’armée impériale. Peut-être la colonisation des groupes germaniques sur le sol en deçà du Rhin fut-elle une de ses manifestations⁴⁵.

Maximien, toujours, vainquit et captura les prisonniers de milliers de Francs qui avaient envahi le pays des Bataves et le territoire avoisinant situé en deçà de l’embouchure du Rhin en 294 ou 295. Il se vit alors être prêté des serments de fidélité par des rois vaincus des confédérations franques⁴⁶. L’arrivée au trône de Constantin, fils de Constance Clote, à la mort de ce dernier en 306, grâce à l’acclamation des soldats à *Eburacum* (York) en Bretagne, annonce l’ouverture d’une nouvelle phase de la politique contre les barbares. Ce nouvel empereur a traité les prisonniers de guerres germaniques de manière sévère, même avec barbarie, comme il a fait jeter les rois bructères de la confédération franque, *Ascaricus* et *Merogaisus*, et leurs peuples devant les bêtes sauvages à l’amphithéâtre probablement de Trèves d’une part⁴⁷, il a recruté d’autre part, les guerriers barbares dans l’armée impériale aussi massivement qu’un historien a pu lui prêter le principal soutien militaire aux barbares germaniques, tandis que pour Gallien, aux *equites Illyriciani* ainsi que pour Dioclétien, aux légionnaires du Danube⁴⁸. Son succès militaire contre les Germains fut remarquable. Il pourchassa les ennemis au territoire transrhénan au fond de la Germanie, décima d’innombrables adversaires, saccagea et mit le feu aux villages, et enfin captura vif des prisonniers de

42 P. Dockès, *Révoltes bagaudes et ensauvagement ou la guerre sociale en Gaule, dans Sauvages et ensauvagés*. Lyon, 1980, p. 177.

43 Petit, *op. cit.* p. 539 et suiv. ; R. Rémondon, *La crise de l’Empire romain de Marc Aurèle à Anastase*, Paris, 1964, p. 213 et suiv.

44 Sur la démythification de la notion de limes et l’importance de la variété des situations qu’envisagea l’armée romaine, voir J.-M. Carrié et A. Rousselle, *L’Empire romain en mutation des Sévères à Constantin, 192–337*, Paris, 1999, pp. 616–621.

45 Petit, *op. cit.* p. 541.

46 “Multa ille Francorum milia, qui Bataviam aliasque cis Rhenum terras invaserant, interfecit, depulit, cepit, abduxit ; tu iam ab ipsis eorum regibus auspicatus es, simulque et praeterita eorum scelera punisti et totius gentis lubricam fidem timore vinxisti.” *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, pp. 384–386 ; Zöllner, *op. cit.* p. 13.

47 “Haec est tua, Constantine, de Ascarici Merogaisique supplicio cotidiana atque aeterna victoria omnibus quondam secundis proeliis anteponenda : semel acie vincitur sine fine documento ... Ut tamen omnibus modis barbarorum immanitas frangeretur nec sola hostes regum suorum supplicia macrerent etiam immissa Bructeris vastatione fecisti imperator invicte ... quorum nec perfidia erat apta militiae nec ferocia servituti, ad poenas spectaculo dati saevientes bestias multitudine sua fatigarunt.” Pancg. Lat. VI, 11–12, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, pp. 390–392.

48 J.-M. Carrié et A. Rousselle, *op. cit.* p. 625.

guerre⁴⁹. Le même panégyriste continue d'adorer son succès dans la sécurité de la navigation du Rhin et ses estuaires avec une flotte bien équipée⁵⁰.

Dans l'espace du temps où s'avancéait la réforme de l'institution militaire sous Constantin s'élabora une nouvelle division de l'armée romaine : le *comitatensis*⁵¹. Il s'agit d'une armée de "mobile" ou d'"intervention" qui ne cessera pas de faire le poids dans l'organisation militaire de l'Empire jusqu'à son propre terme. Maximien et Constance Clote avaient recruté de préférence pour leurs *comitatenses* sur la frontière les soldats d'origine germanique qui ont dû former le noyau solide de l'armée *comitatensis* sous Constantin. Pourtant, on ne pourrait se passer de dire que le *comitatensis* au temps du dernier n'ait été plus important que celui qu'avaient tenu Maximien ou de Constance, en sa fonction ainsi qu'en son statut dans l'institution de l'Empire. Sous la mainmise gouvernementale de Constantin, il s'est transformé en armée dite palatine qui était constitué d'un certain nombre des unités d'élite appelées *auxilium*⁵². La plus ancienne parmi celles que nous trouvons dans les sources pour une telle division revient aux troupes des Bataves, apparues déjà dans l'armée impériale sous Gallien. En effet, avant le régime tétrarchique façonnée par Dioclétien les troupes auxiliaires recrutaient le contingent chez les peuples barbares installés dans une aire frontalière, non pas des *tribus* de la Germanie extérieure sauf exceptions⁵³. On sait que Constantin devait rompre le lien avec cette quelque peu vieille tradition militaire et que les troupes auxiliaires formées des effectifs germaniques devaient accroître en nombre, comme on les retrouve dans la *Notitia dignitatum* au siècle suivant⁵⁴. Sans entrer dans le détail, je formulerais ici au passage que ce fut à la grande réforme constantinienne du côté romain, d'où provenait le changement d'attitude vis-à-vis de l'armée romaine, observé dans les *tribus* germaniques le long du Rhin inférieur ou au fond de la Germanie "libre", et ainsi que le fort courant d'enrôlement des guerriers barbares dans l'armée impériale.

Lorsqu'en 312 le peuple franc, peut-être que les Chamaves ont entrepris l'offensive dans la région du Rhin inférieur, Constantin a retourné son armée dès qu'il eût battu Maxentius au pont *Milvius*, afin de repousser l'ennemi et le poursuivre

49 "Ut tamen omnibus modis barbarorum immanitas frangeretur nec sola hostes regum suorum supplicia maererent, etiam immissa Bructeris vastatione fecisti, imperator invicte. In quo prima consilii tui fuit ratio, quod exercitu repente traiecto inopinantes adortus es, non quo aperto Marte diffideres, ut qui palam congredi maluisses, sed ut illa natio per fugiis silvarum et paludum bellum solita frustrari fugae tempus amitteret. Caesi igitur innumerabiles, capti plurimi; quidquid fuit pecoris, raptum aut trucidatum est; vici omnes ignes consumpti; puberes qui in manus venerunt, quorum nec perfidia erat apta militiae nec ferocia servituti, ..." Paneg. Lat. VI, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, pp. 390–392.

50 "... quippe cum totus armatis navibus Rhenus instructus sit et ripis omnibus usque ad oceanum dispositus miles immineat." *ibid.*

51 *Ibid.*, pp. 621–626.

52 Cf. *ibid.* p. 624.

53 *Ibid.* p. 625.

54 Voir entre autres D. Hoffmann, *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*, t. 1, Dusseldorf, 1969, p. 141. On en discutera ultérieurement plus en détail.

jusqu'à l'Elbe⁵⁵. Un déploiement militaire exécuté avec succès contre les peuples transrhénans au nom d'un des fils de Constantin, Crispus, a marqué, dit-on, la fin de la guerre contre les Francs à l'intérieur du règne de Constantin, puisqu'il a bien réussi d'imposer son pouvoir pour contenir toute tentative d'agression au-delà du limes dans la zone frontalière⁵⁶. La paix constantinienne y dura ainsi jusqu'au moment où deux de ses propres fils Constantin II et Constant, le plus jeune, se sont brouillés à propos de la succession et du partage de l'Empire légué par leur père en 341⁵⁷. Grâce à cette discordance qui créa un manque de présence militaire romain au Rhin inférieur, les Francs ont saisi l'occasion de livrer des assauts contre les villes et leurs habitants. Constant, le gagnant de la rivalité avec son frère, après un certain moment de succès discrets, a remporté enfin une belle victoire sur lui en 342⁵⁸. Mais il n'a pas déclenché de contre-attaque à l'intérieur du territoire à l'est du Rhin, ce qui annoncerait un retour de la conjoncture portant en faveur des Germains dans la relation hésitante entre l'Empire et ces derniers.

De fait en 350 il s'est produit une grande invasion dont les acteurs étaient les Francs, les Alamans et de nombreux peuples germaniques⁵⁹. Cette fois-ci, ce fut le général Magnence qui, à la suite de l'usurpation du titre de César, devint le principal responsable de la dévastation, en enlevant les contingents romains du Rhin à l'encontre de son adversaire, Constance, alors campé en Pannonie. Il laissa le territoire en proie des envahisseurs⁶⁰. Selon Ammien Marcellin, les Francs attaquaient en grande envergure tout le long du front rhénan depuis la région du cours moyen jusqu'à l'Océan et ont détruit la plupart des forteresses romaines qui s'y trouvaient, à cette occasion⁶¹. Parmi les villes ou places fortes en Rhénanie romaine, Cologne et Remagen montrèrent la résistance avec ténacité contre les assauts massifs des Francs⁶². Une incidence politique intervient dans l'entre-temps. Le chef de la défense romaine, *magister peditum Sivanus*, d'origine franque, alors posté à Cologne, a été déchiré par la diffamation qui était en cours à la cour impériale de Milan. Après une hésitation, au lieu de céder à la tentation de changer de camp, il a porté son choix de prendre le

55 "... sed eodem impetu, quo redieras in Gallias tuas, perrexisti ad inferiorem Germaniae limitem, magna scilicet intercedente temporis ac brevi locorum distantia post annuam expeditionem statim bellum auspicatus es a Tiberi ad Rhenum, immo- ut omen et similitudo nominis sit et tua, imperator, magnitudo animi pollicetur- a Tusco Albula ad Germanicum Albam prolaturus imperium ...". Paneg. Lat. XII, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 3, p. 394. Cf. Zöllner, *op. cit.* p. 15.

56 Zöllner, *op. cit.* p. 15.

57 *Ibid.* p. 16 ; Petit, *op. cit.* pp. 599–600.

58 "Vario eventu adversum Francos a Constante pugnatur. Franci a Constante perdomiti et pax cum eis facta", Hieronymi Chronica, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 250.

59 Zöllner, *op. cit.* p. 17.

60 *Ibid.* ; Petit, *op. cit.* pp. 600–601.

61 "Exoritur iam hinc rebus afflictis haud dispari provinciarum malo calamitatum turbo novarum extincturus omnia simul, ni Fortuna ... motum eventu celeri consummavit impendio formidatum. Cum diuturna incuria Galliae caedes acerbas rapinasque et incendia barbaris licenter grassantibus nullo iuvante perferrent, ...". Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 16.

62 Zöllner, *op. cit.* p. 17 ; I. Runde, *Die Franken und Alemannen vor 500. Ein chronologischer Überblick*, dans *Die Franken und die Alemannen bis zur "Schlacht bei Zülpich (496/497)"*, éd. D. Geunich, Berlin / New York, 1998, p. 665.

pouvoir impérial. Silvanus se proclama César avec le soutien des contingents francs et saxons qui formaient l'armée de défense. Tentative sans lendemain, il a été assassiné quelques semaines après par ses propres soldats à l'instigation de Ursicin envoyé par Constance⁶³. Aussitôt, Cologne tomba entre les mains des agresseurs et fut ravagée de fond au comble⁶⁴.

Il est intéressant à savoir que les deux usurpateurs ont été l'un et l'autre d'origine franque et demie-franque : Magnence eut pour père un Breton et pour mère une franque, qui se sont installés sur le sol romain, tandis que les parents de Silvanus appartenaient à l'ethnie franque⁶⁵. De surcroît, le dernier occupait la place de commandant lorsque Magnence a apporté son armée contre Constant en Pannonie en 351, et il lui a fait défection avec ses soldats pour retourner en Gaule avant que se soit engagée la fameuse bataille de Mursa⁶⁶. Vaincu et échappé au grand carnage, Magnence dépourvu de toutes les possibilités de la reconquête du pouvoir, se suicida au bout du plus grand désespoir en 353 à Lugdunum⁶⁷. Ce fut le destin que devait suivre Silvanus deux ans après, bien que la façon dont il a péri a été bien différente⁶⁸. À ce stade des relations entre l'autorité impériale et le peuple barbare, constatées dans la sphère limitrophe du monde romain, celles-ci ont abouti à permettre les recrutés francs d'accéder à des rangs militaires de telle dignité qu'un *magister peditum*. Comme le remarque un David Hunt, Magnence, par exemple, passé au représentatif formé dans la pépinière des *capaces imperii*, surgie au IV^e siècle dans les provinces occidentales⁶⁹. Ce qui est important, afin d'appréhender de manière correcte le rapport entre les Romains et les Barbares en général, celui d'entre les Romains et les Francs en particulier, au milieu du IV^e siècle, serait de ne pas donner de poids au fait que les peuples germaniques n'aient cessé de ruiner de temps en temps l'intérêt romain, mais plutôt de tenir compte du phénomène de l'intégration des éléments barbares dans l'armée impériale que nous venons de suggérer. Il est vrai que ce processus à la fois politique et social devait être renforcé énormément avec l'arrivée de César Julien en Gaule en 355.

3) Sous l'enseigne de l'empereur Julien...

Quand Constant 1er envoya à la fin de l'année 355 Julien, alors un des Césars, en Gaule, il devait y susciter des péripéties dans la condition courante de la sphère militaire. Cet empereur apparemment hermétique mais non moins habile en

63 Petit, *op. cit.* pp. 603–604 ; *The Cambridge Ancient History*, t. 13, *The Later Empire, A.D. 337–425*, Cambridge, 1998, pp. 27–28.

64 Zöllner, *op. cit.* p. 17.

65 *The Cambridge Ancient History*, *op. cit.* p. 14 ; T. Zotz, Die Alemannen um die Mitte des 4. Jahrhunderts nach dem zeugnis des Ammianus Marcellinus, dans *Die Franken und die Alemannen*, *op. cit.* p. 390.

66 *The Cambridge Ancient History*, *op. cit.* p. 20.

67 *Ibid.* p. 22.

68 *Ibid.* pp. 27–28.

69 *Ibid.* p. 14.

démarche politique a bien réussi en 356 à convaincre les rois des Francs pour qu'ils rendissent la ville de Cologne qu'ils avaient prise et occupée depuis et leur a permis, en contrepartie, l'installation sur le sol en deçà du Rhin⁷⁰. En hiver de l'an 357 à l'an 358, après les batailles triomphales remportées sur les Alamans, il marcha une fois encore vers Cologne, ensuite Jülich à l'encontre de la cavalerie redoutable de six cents Francs commandée par *magister equitum Severus*, laquelle avait cru s'adonner à l'accumulation d'un riche butin dans la région rémoise, en profitant de l'intérim momentané de la puissance militaire de l'empereur. Julien, avec astuce, a pu le traquer à deux forteresses sur la Meuse, et à l'issue de cinquante-quatre jours de batailles de sièges couvrant décembre et janvier, il a aussi achevé de faire déposer les armes aux ennemis ainsi que de forcer les contingents de secours francs de se retirer sans résultat au-delà du Rhin⁷¹. La même année, probablement en automne, le nom du peuple franc fut cité par Zosime pour désigner une tribu qui a empêché le passage des *Quades* en fuite poursuivis par Julien. Les peuples quades ainsi ont construit des bateaux pour faire un détour fluvial à l'embouchure du Rhin et enfin ont lancé une attaque à l'Île des Bataves occupée par les peuples saliens et y ont chassé la plupart de ces derniers pour que l'empereur devait leur accorder l'installation en Toxandrie romaine⁷². Les historiens semblent unanimes à voir que Julien les a acceptés dans son territoire en tant que *dediticii* comme s'ils étaient prisonniers de guerre⁷³. Les Francs en Toxandrie étaient contraints d'acquitter un impôt public au fisc, en tant que *tributarii* subordonnés à l'Empire⁷⁴.

La *Toxandria* appartient à la seule région de l'Antiquité dans laquelle les Francs se sont installés et dont l'espace est susceptible d'être délimité de façon plus ou moins précise. Afin de ne pas s'y arrêter trop longtemps pour le propos ici, récapitulons les arguments proposés et partagés par des générations d'historiens depuis plus d'un

70 "Nullo itaque post haec repugnante ad recuperandam ire placuit Agrippinam ante Caesaris in Gallias adventum excisam, per quos tractus nec civitas ulla visitur nec castellum ... Igitur Agrippinam ingressus non ante motus est exinde, quam Francorum regibus furore mitiscente perterritis pacem fimaret rei publicae interim profuturam et urbem reciperet munitissimam." Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 24 ; Zöllner, *op. cit.* p. 18.

71 "Quibus ut in tali re compositis firmiter ad sedes revertens hibernas sudorum reliquias repperit tales. remos Severus magister equitum per Agrippinam petens et Iuliacum, Francorum validissimos cuneos in sescentis velitibus, ut postea claudit, vacua paraesidiis loca vastantes offendit, hac opportunitate in scelus audaciam erigente, quod Caesare in Alamannorum secessibus occupato nulloque vetante expleri se posse praedarum opimitate sunt arbitrati. Sed metu iam reversi exercitus munimentis duobus, quae olim exinanita sunt, occupatis se, quoad fieri poterat, tuebantur. Hac Julianus rei novitate percussus et conciens, quorsum erumperet, si isdem transisset intactis, retento milite circumvallare deposuit *** Mosa fluvius praeterlambit, et ad usque quartum et quinquagesimum diem, Decembri scilicet et Ianuario mense, obsidionales tractate sunt morae destinatis barbarorum animis incredibili pertinacia reluctantibus ... Hocque commento inedia et vigiliis et desperatione postrema lassati sponte se propria dederunt ... Ad quos eximendos periculo multitudo Francorum egressa, cum captos comperisset et asportatos, nihil ampulius ausa repedavit ad sua", Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, pp. 54–56.

72 Zosimos, *Historia nova*, III, 6, 1–3, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 398.

73 Zöllner, *op. cit.* pp. 19–20 ; C. R. Whittaker / P. Garnsey, *Rural life in the later Roman empire*, in *The Cambridge Ancient History*, vol. 13, Cambridge, 1998, p. 280.

74 Whittaker / Garnsey, *op. cit.* p. 280.

siècle : le cours de la Meuse délimitant le nord et l'est de la zone salienne d'*apud Toxandriam locum*, celui de l'Escaut inférieur traça sa limite occidentale⁷⁵. Quant à la marche méridionale de la Toxandrie, U. Nonn a pu contribuer largement dans ses recherches, afin de fixer les limites du comté ou pagus de la Toxandrie médiévale. Il en suggère *grosso modo* la ligne partant un peu au nord de Maastricht jusqu'au sud d'Anvers en passant par Hasselt ainsi que Diest⁷⁶. Peut-être serait-ce dans le contexte de cette conjecture qu'il faut interpréter l'arrivée d'un délégué franc jusqu'à Tongres dans le but d'avoir l'autorisation formelle de son établissement dans cette région romaine où les peuples saliens s'étaient logés déjà, lorsque Julien est venu le voir en compagnie de l'armée en partant de Paris⁷⁷. Tongres située à la zone frontalière du sud de leur territoire, aurait été considéré comme étant l'avant-poste de cette marche. Ce fut la raison pour laquelle les Francs saliens y accueillirent l'empereur qui répondra à leur souhait après avoir donné une démonstration de sa force militaire pour bien assurer leur soumission⁷⁸.

Julien a amené aussi avec grand succès la guerre contre les Chamaves qui sont venus envahir le territoire romain en franchissant le Rhin. Ils ont été refoulés au-delà du limes sous l'effet de l'arrivée dans le courant du Rhin d'une grande flotte romaine de cinq cents bateaux et navires que l'empereur a fait appeler de l'Île britannique, et c'était aussi grâce à l'exploit de Charietto, probablement un salien, qui, avec le titre de "comte dans les deux Germains", a commandé les troupes de sa propre ethnie⁷⁹. Quand Julien a dû quitter la Gaule un instant, ce fut à ce général d'origine barbare qu'il a confié le commandement des troupes romaines laissées sur place pour la défense de la frontière⁸⁰.

Comme il fut discerné pour le mérite de ses expéditions victorieuses contre les Francs avec l'appellation honorifique de *francicus* qu'a accordé son collègue Valentinien 1er, l'empereur Julien brillait durant les quatre ans de ses jours en Gaule par des succès remarquables à la fois militaires et politiques. D'abord, il reconstruisit la fortification du limes qui avait été abîmée par les attaques d'outre-Rhin et créa un système de défense nouveau dans la zone d'extension de la frontière. Ammien Marcellin rapporte pour l'année 358 que Julien a fait bâtir le long de la Meuse les trois

75 "Quibus paratis petit primos omnium Francos, eos videlicet, quos consuetudo Salios appellavit, ausos olim in Romano solo apud Toxandriam locum habitacula sibi figere praelicenter." Ammianus Marcellinus, *op. cit.* p. 58 ; Sur l'extention géographique de Toxandrie, voir Zöllner, *op. cit.* p. 19 et plus récemment U. Nonn, *Pagus und Comitatus in Niederlothringen. Untersuchungen zur politischen Raumgliederung im früheren Mittelalter*, Bonn, 1983, pp. 65–68 en a essayé de circonscrire encore en détail.

76 Nonn, *op. cit.* pp. 66–68.

77 "Cui (Julianus), cum Tungros venisset, occurrit legatio praedictorum, opinantium repperiri imperatorem etiam tum in hibernis, pacem sub hac lege pratendens, ut quiescentes eos tamquam in suis nec vexaret. Hos legatos negotio plene digesto oppositaque condicionum perplexitate ut in isdem tractibus moraturus, dum redeunt, muneratos absolvit." Ammianus Marcellinus, *op. cit.* p. 58

78 Demougeot, *op. cit.* p. 270.

79 Zöllner, *op. cit.* p. 20 ; Demougeot, *ibid.*

80 Demougeot, *ibid.*

forteresses rangées en ligne droite dont les noms nous échappent⁸¹. On a lancé des hypothèses sur l'emplacement de ces trois fortifications mosanes sans arriver à une convergence des différentes opinions données. Il serait permis tout de même, selon les avis les plus fiables, de les localiser dans un lieu situé entre Gertruidenberg et Cuijk⁸². Il est sans dire que cette mesure défensive ait été prise pour protéger mieux les Francs toxandriens contre leurs homologues moins domestiqués qui erraient à l'embouchure du Rhin et qui ne manquaient pas d'aller à l'assaut dans une occasion propice.

L'année suivante, Julien éleva suivant le tracé de Rhin une série des *civitates* comme bastions à la fois civils et militaires. Ce furent Castra *Herculis*, *Quadraburgium*, *Tricensima*, *Nivesium*, *Bonna*, *Antennacum* et *Vingo*⁸³. Les identifications que donne E. Zöllner pour ces sept cités devraient être mentionnées selon l'ordre de leur apparition : Nimègue, Qualbourg, Birten, Neuss, Bonn, Andernach et Bingen⁸⁴. Deux ans après, Julien est parti de *Tricensima* avec l'armée d'expédition en franchissant le Rhin, afin d'attaquer les *Chattuarii*, lesquels se livraient souvent à des actes de ravage dans le territoire romain. Grâce à une grande fortune, son armée a trouvé l'ennemi sans rien se soucier de l'approche des légions romaines dans une contrée de la Ruhr et les a attaqués avec une surprise parfaite. L'issue de la bataille s'est démontrée sur-le-champ. Ces barbares ont dû déposer leurs armes sans délai et une partie de ces peuples ont été déportés comme prisonniers de guerre dans la région de Langres d'où le nom d'une localité de cette dernière l'Atuyer, comme on l'a remarqué plus haut⁸⁵.

Dans une des lettres adressées lui-même au Sénat et citoyens d'Athènes, Julien se vanta d'avoir pris en possession quarante bourgs ainsi que dix mil prisonniers de guerre dans les territoires germaniques durant les quatre ans de son opération militaire en Gaule⁸⁶. Sa présence et ses exploits rendirent possible un renforcement des systèmes défensifs frontaliers et intérieurs et également un gouvernement fiscal moins accablant. Ainsi, il a amené à la Gaule des journées heureuses, bien qu'elles furent en fait sans lendemain⁸⁷.

4) Ascension de quelques chefs francs dans la hiérarchie impériale

À un intervalle d'une décennie, en 370, sous le règne de Valentinien 1er, les Francs reviennent sur le devant de la scène. Cette année, une masse de guerriers saxons mit

81 "... studio pervigilii properans modis omnibus utilitatem fundare provinciarum, munimenta tria recta serie supercillius imposita fluminis Mosae, subversa dudum obstinatione barbarica, reparare pro tempore cogitabat, et ilico sunt instaurata procinctu paulisper omisso." Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, XVII, 9, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 58.

82 Zöllner, *op. cit.* p. 20, n. 2 ; E. M. Wigman, *Gallia Belgica*, Londres, 1985, p. 214.

83 Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, XVIII, 2, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 72.

84 Zöllner, *op. cit.* p. 20.

85 voir p. 7.

86 L'empereur Julien, *Oeuvres complètes*, t. 1, texte établi et traduit par J. Bidez, Paris, 1932, p. 280.

87 D. Hunt, Julien, in *Cambridge Ancient History*, t. XIII, *The Later Roman Empire, A.D. 337-425*, Cambridge, 1998, p. 55.

les proues de ses navires vers l'embouchure du Rhin et ses contrées littorales⁸⁸. Comme le témoigne Ammien, les habitants du littoral — à n'en pas douter qu'il s'agissait des Francs saliens colonisés en Toxandrie — furent bien souvent la proie de la déprédation des pirates saxons. En effet, ces derniers avaient multiplié leurs incursions sur les côtes de la mer du Nord après le départ de l'empereur Julien vers l'Orient, et en association avec les Francs du Bas-Rhin et les Saliens restés dans l'« île des Bataves » ainsi qu'une partie des peuples bretons, Pictes et Scots, ils formaient une grande force alliée barbare pour envahir le littoral belge en 367⁸⁹. Toutefois, Valentinien a pu maîtriser fermement la situation et a réussi à faire reculer l'ennemi un instant par une ruse afin de l'anéantir sans merci. La Chronique de S. Jérôme signale que la rencontre des deux armées a eu lieu à “*Deusone in regione Francorum*”⁹⁰.

On a bien discuté autour de l'identification de *Deusone*⁹¹. S'agit-il de Doesburg sur Ijssel en Gelderland ? ou bien de Diessen en Brabant du nord ? enfin s'agit-il de Diest sur la Demer ? L'auteur du meilleur livre de synthèse de l'histoire des Francs juge bon, du point de vue linguistique, de pencher en faveur de la théorie de Diessen qui se trouvait d'ailleurs en Toxandrie⁹². Nous n'avons aucune raison pour écarter cette hypothèse circonstanciée.

Si l'empereur Valentinien ne cessait de continuer à prendre des mesures de renforcement de l'effectif pour réaliser le meilleur système de défense les territoires frontaliers rhénans, après son départ, au printemps en 375, vers la Pannonie avec ses légions cantonnées à Trèves produisit, par exemple, le remplacement par les Francs de la garnison côtière à Oudenbourg dans la Flandre occidentale⁹³. Mais cet empereur a-t-il pu établir une bonne entente avec les Francs rhénans et dans l'attente d'avoir un soutien militaire de ces derniers, il aurait ordonné de restaurer des forts construits dans les cités de Nimègue et de Xanten⁹⁴. Il est vrai que l'empire ne manquait pas, à travers son histoire de la défense du territoire romain du Bas-Rhin au IV^e siècle, de recourir éventuellement aux chefs barbares, entre autres francs. Mais le fait que nous le constatons à partir du dernier quart du siècle traduirait un changement intéressant de l'attitude à la fois auprès de l'empire et au moins d'une partie des Francs vis-à-vis de l'un et l'autre. Dès les années soixante-dix du IV^e siècle, on trouverait des chefs francs de plus en plus nombreux se servant comme commandant militaire de l'armée romaine et parmi lesquels quelques-uns faisaient une belle carrière politique dans la

88 “Erupt Augustis ter consulibus Saxonum multitudo et oceani difficultatibus permeatis Romanum limitem gradu petebat intento, ...”. Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, XXVIII, 5, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 104 ; Demougeot, *op. cit.* pp. 109–110.

89 “Gallicanos vero tractus Franci et Saxones, isdem confines, quo quisque erumpere potuit terra vel mari, praedis acerbis incendiisque et captivorum funeribus omnium violabant”. Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, XXVII, 8, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 96 ; Demougeot, *op. cit.* pp. 270–271.

90 “Saxones caesi Deusone in regione Francorum”, Hieronymi *Chronica*, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 252.

91 Pour la référence bibliographique de cette identification, voir Zöllner, *op. cit.* p. 22, n. 2.

92 *Ibid.*

93 *Ibid.* ; J. Curran, From Jovian to Theodosius, in *Cambridge Ancient History*, t. XIII, *op. cit.* p. 85 ; Demougeot, *op. cit.* p. 271.

94 Demougeot, *ibid.*

haute société de l'empire.

Il faut mentionner au premier abord le nom de Mallobaudes dont Ammien vanta le bon commandement et le courage belliqueux⁹⁵. Ce roi franc se chargea, dès l'année 378, d'une fonction de *comes domesticorum*, chef de la garde impériale, dans la hiérarchie romaine⁹⁶. Zöllner est d'avis, en suivant l'interprétation largement admise, que Mallobaudes fut le roi des Francs rhénans, des Francs Ripuaires⁹⁷, ce qui supposerait une division bipartite traditionnellement conférée aux peuples francs : les Frans Saliens et Ripuaires. Peut-être faudrait-il signaler que l'excellent historien des invasions barbares, Lucien Musset a dénoncé en 1965 l'illusion de ce bipartisme tribal⁹⁸. Beaucoup plus récemment, M. Springer a essayé, avec succès d'ailleurs me semble-t-il, de miner ce mythe franc avec deux intéressantes études⁹⁹. Il a démontré clairement que la notion de la *Francia Rinensis* appartenait à une invention du IX^e siècle et non pas le fait du V^e siècle¹⁰⁰. Il serait certain tout de même que Mallobaudes ait régné sur un des peuples francs ayant son propre territoire dans le Rhin inférieur.

En collaboration avec un général romain, *comes Nannienus*, Mallobaudes commanda une armée romaine renforcée par les troupes franques pour sauvegarder le Rhin menacé par les incursions des peuples alamans, et ils vainquirent ces derniers, et ainsi tuèrent leur roi Priarius dans la mêlée de la bataille produite près d'Argentaria en Alsace en février 378¹⁰¹. Depuis longtemps est-il établi, parmi les historiens, d'attribuer à Horbourg le lieu de cette rencontre¹⁰². Pourtant, quelques auteurs ont lancé très récemment une nouvelle hypothèse pour *Argentaria* en faveur d'Oedenbourg, emplacement plus près du fleuve, à la croisée d'un réseau routier, en se fondant sur les découvertes archéologiques mis en lumière ces derniers temps¹⁰³.

95 "... eisque Mallobaudem iunxit pari potestate collegam, domesticorum comitem regemque francorum, virum bellicosum et fortem", Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, XXXI, 10, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 126.

96 *Ibid*; *The Prosopography of the Later Roman Empire, Vol. 1, A.D. 260–395*, A. H. M. Jones et alii (éd.), Cambridge, 1971, p. 539.

97 Zöllner, *op. cit.* p. 22.

98 L. Musset, *Les invasions : les vagues germaniques*, Paris, 1965, pp. 297–298.

99 Voir M. Springer, *Gab es ein Volk der Salier ?* in D. Geuenich, W. Haubrichs et J. Jarnut (éd.), *Nomen et Gens. Zur historischen Aussagekraft frühmittelalterlicher Personennamen*, Berlin / New York, 1997, pp. 58–83 ; id. *Riparii — Ribuarier — Rheinfranken nebst einigen Bemerkungen zum Geographen von Ravenna*, in D. Geuenich (éd.), *Die Franken und die Alemannen bis zur "Schlacht bei Zülpich (496/497)"*, Berlin / New York, 1998, pp. 200–269.

100 Springer, *Riparii*, p. 254 et suiv. Ce qui me paraît très important dans sa discussion conclusive consiste dans son insistance sur la multiplication des groupes tribaux francs et de leurs rois, laquelle, dit-il, ne disparaîtra pas après l'avènement de Clovis.

101 "Nannieno igitur pensante fortunarum versabiles casus ideoque cunctandum esse censente, Mallobaudes alta pugnandi cupiditate raptatus, ut consueverat, ire in hostem differendi impatiens agebatur. Proinde horrifico adversum fragore terrente, ubi primum apud Argentariam signo per cornicines dato concurrere est coeptum, sagittarium verrutorumque missilium pulsibus crebriores hinc indeque sternebantur ... inter complures alios audaces et fortes rege quoque Priario infecto, exitium concitore pugnarum". Ammianus Marcellinus, *Res gestae*, XXXI, 10, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 126.

102 Demougéot, *op. cit.* p. 276 ; M. Knaut, *Die Alamannen*, in *Die Franken*. *op. cit.* p. 299.

103 T. Zotz, *Die Alemannen um die Mitte des 4. Jahrhunderts nach dem Zeugnis des Ammianus Marcellinus*, in D. Geuenich (éd.), *Die Franken und die Alemannen bis zur "Schlacht bei Zülpich (496/497)"*, *op. cit.* p. 399 et n. 92.

Ammian explicite le nom de Mallobaudes pour la dernière fois, en racontant l'entreprise dévastatrice in *Francia* que commirent les Alamans commandés par le roi Macrianus en 380¹⁰⁴. Le roi franc a anéanti de nouveau un des rois des peuples alamans. L'important est d'identifier la phrase in *Francia* qu'ont envahi les guerriers alamans conduits par le roi Macrianus dont le territoire se trouvait sur le bas Main et au Taunus¹⁰⁵. Il faudrait interpréter le mot "*Francia*" comme un espace où Mallobaudes dominait sur les peuples francs, donc son propre pays. Ces données semblent nous rappeler de localiser ce dernier dans une contrée transrhénane comme le suppose E. Demougeot¹⁰⁶. Selon la tradition historiographique de l'étude franque, ce groupe ethnique était qualifié de "Franc rhénan"¹⁰⁷, et Mallobaudes l'aurait commandé en même temps qu'il se chargeait de la fonction impériale de *comes domesticorum*¹⁰⁸.

C'est le franc Merobaudes qui a ouvert une brèche en faveur des Germains pour les plus hautes carrières dans l'armée romaine comme *magister peditum*. Ayant commencé par la carrière militaire romaine auprès de l'empereur Julien, il fut nommé par Valentinien 1er commandant de l'armée, en raison de ses expériences guerrières plus riches qu'aucun autre¹⁰⁹. Il a été désigné à deux reprises consul : le premier consulat s'amorçant en 377 et sur le fait d'une récompense de sa proclamation pour l'empereur en faveur de Valentinien II, et pour la seconde fois, avant l'année 383, le moment où, dans une hostilité entre l'empereur Gratien et l'usurpateur Maximien en Gaule, il trahit à l'improviste l'empereur pour se joindre à ce dernier¹¹⁰. Pourtant, à la fin de l'an 387, juste avant son troisième consulat de l'Occident, il se tua sous une violente pression de la part de Maximien qui le remplaçait au consulat¹¹¹.

Il fut enterré à Trèves d'où l'on a découvert une inscription funéraire qu'on pourrait attribuer à Merobaudes¹¹². Il y est qualifié de "Trévir", ce qui suppose, pense K.-F. Stroheker, que ce personnage a appartenu à des Francs qui naquirent de parents déjà installés en terres romaines¹¹³.

Sur la liste des Francs qui ont réussi à atteindre une position de haut dignitaire

104 "Periit (Macrianus) autem in Francia postea, quam dum internecive vastando perrupit avidius, appetit Mallobaudis bellicosi regis insidiis circumventus". Ammianus Marcellinus, Res gestae, XXX, 3, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 116. Les savants historiens concordent d'identifier le mot "postea" pour l'an 380. Cf. Zöllner, *op. cit.* p. 22 ; Demougeot, *op. cit.* p. 276 ; Runde, *op. cit.* p. 672.

105 Demougeot, *op. cit.* p. 276.

106 *Ibid.*

107 H. H. Anton, "Francia Rinensis" in *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, t. 9, 2e. éd. Berlin / New York, 1995, pp. 369-373.

108 K.-F. Stroheker, Zur Rolle der Heermeister fränkischer Abstammung im späten vierten Jahrhundert, dans, id. *Germanentum und Spätantike*, Zürich / Stuttgart, 1965, p. 14 décrit comment ce prince franc a vaincu les Alamans et leur chef Macrianus après son départ de l'armée romaine ainsi que son retour définitif dans sa patrie d'outre-Rhin. Cela ne serait pas prouvé.

109 Zosimos, *Historia nova*, 17, 1, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 407.

110 Curran, From Jovian to Theodosius, *op. cit.* p. 105.

111 *The Prosopography*, Vol. 1, *op. cit.* p. 599.

112 Stroheker, *op. cit.* p. 12, n. 3.

113 *Ibid.*

militaire et civil de l'empire, on n'oubliera pas d'ajouter le nom de Richomer¹¹⁴. Ayant rendu service d'abord comme *comes domesticorum* à Gratian en 377, lequel l'a envoyé depuis Gaule à Thrace où il s'est joint à l'armée de Valens, il périt avec l'immense nombre de ses soldats romains dans le champ de bataille d'Adrianople contre les Goths le 9 septembre 378¹¹⁵. À peine un tiers de l'effectif de l'armée de Valens a pu s'échapper cet enfer de carnage, dont Richomer et ses collègues, Victor et Saturnius¹¹⁶. P. Heather a estimé l'importance des victimes du côté romain de 10,000 à 12,000 morts¹¹⁷.

Cinq ans après cette épreuve douloureuse cependant, Richomer a eu la chance d'être promu *magister militum per Orientem* en 383, et, à Antioche, il a noué amitié avec Libanios, lequel l'a vanté en composant un panégyrique. Bientôt il se déplaça vers Constantinople, afin d'entrer en charge du consul d'Orient, probablement à une date antérieure à 384¹¹⁸. Nous connaissons d'une lettre de Symmaque que le nouveau consul a offert un cadeau à ce dernier, en fêtant sa propre réussite une des années qui suivaient¹¹⁹. Il s'agit de la relation personnelle, filiation amicale qu'a créée Richomer avec des personnages importants de l'empire, qui nous retient. Libanios et Symmaque, étaient l'un et l'autre non seulement de grandes figures dans le monde politique de l'Empire, Occidental et Oriental confondus, mais aussi des rhéteurs estimés de premier ordre de l'époque¹²⁰. Dans ce sens, ce général d'origine franque aurait pu être traité sans doute pour quelqu'un qui possédait une possibilité intellectuelle nécessaire pour être reconnu par une société dans laquelle importait la culture savante et littéraire.

De 388 à 393, date où il est mort, il était *comes* et *magister utriusque militiae* en Orient¹²¹. Ce fut grâce à l'empereur de l'Orient, Théodose, que Richomer a achevé de se procurer cette fonction militaire et cet empereur l'a envoyé avec Arbogast, son neveu, ainsi que Promotus et Timasius en Occident, afin de les faire lutter contre Magnus Maximus¹²². Deux ans après qu'il rentre en Orient, auprès de Théodose, ce dernier lui a confié le commandement de la force cavalière contre l'usurpateur Eugène. Il succomba néanmoins avant que la bataille se soit engagée¹²³.

Bauto appartient également à un Franc investi du titre de *magister militum* vers 380 par Gratien¹²⁴. Ambroise de Milan témoigne dans une lettre adressée à l'empereur Magnus Maximus qu'il était franc originaire du territoire transrhénan et probablement

114 Demougeot, *op. cit.* pp. 276–277 ; Stroheker, *op. cit.* p. 11 et suiv. ; *The Prosopography*, Vol. 1, *op. cit.* pp. 765–766.

115 Amm. XXXI 7, 4 ; Amm. XXXI, 12, 4., Amm. XXXI, 12. 14–17. À propos de l'événement historique de cette bataille, on trouvera une description détaillée dans Wolfram, *History of the Goths*, *op. cit.* pp. 125–131.

116 Amm. XXXI, 13, 9.

117 P. Heather, *Goths and Romans, 332–489*, Oxford, 1991, p. 147.

118 *The Prosopography*, Vol. 1, *op. cit.* pp. 765–766.

119 Symm. Ep. III, 59.

120 Sur Libanios et Symmaque.

121 *The Prosopography*, Vol. 1, *op. cit.* p. 766.

122 Stroheker, *op. cit.* p. 13.

123 *Ibid.*

124 Zosimus, IV, 33.

celui qui s'est converti à la foi chrétienne¹²⁵. Magister *peditum praesentalis* en 383, il fut nommé consul par Valentinien II en 385¹²⁶. Ce qui est fort impressionnant pour notre propos, et pour savoir combien l'élite franque pouvait pénétrer et s'intégrer au monde romain, est de présenter le destin qu'a suivi Eudoxia, fille de Bauto. Ayant une célébrité de splendide beauté dès sa toute jeunesse, elle a été élevée et éduquée avec soin à Constantinople chez un fils de Promotus qui assumait alors la fonction de *magister militum* d'Orient et un des amis intimes de Bauto lui-même¹²⁷. Elle s'est mariée ensuite avec l'empereur Arcadius en 395 et lui a apporté cinq enfants jusqu'en 403, dont le futur empereur d'Orient Thèodose II (le 10 avril 401), ainsi la famille impériale de Constantinople est devenue consanguine de Bauto¹²⁸. Cette promotion sociale vertigineuse dont jouissait la fille d'un général talentueux aurait provoqué autrement une grave incidence politique, mais le mariage se produisit, comme nous avons vu, bien après le décès de Bauto en 388.

Richomer devait avoir son pays natal à une région transrhénane, puisque son neveu Arbogast était bien au courant du pays des Bructères et des Chamaves, dans lequel il a dû mener une guerre ravageuse au nom de l'empereur Eugène en 392¹²⁹. En effet, Arbogast selon ce que nous connaissons aurait commencé son service et sa carrière dans l'armée romaine par *comes rei militaris* de l'empereur Gratien vers 380. L'empereur a expédié Arbogast auprès de Thèodose I^{er} qui avait pour le moment affronté les Goths¹³⁰. Ce talentueux général s'illustrait par son mépris de l'argent, et bien qu'il restait lui-même résolument païen, il ne manquait pas d'amis parmi les Romains convertis au christianisme, comme Ambroise de Milan¹³¹. À la mort de son compatriote Bauto sur lequel on s'est arrêté déjà, alors dans la fonction de *magister militum* en 388, il lui succéda grâce à la popularité qu'il avait nourrie dans l'armée¹³².

Vita Ambrosiani de Paulin et Sulpicius Alexandre qui nous a laissé son histoire sous la plume de Grégoire de Tours, racontent l'expédition punitive qu'a menée Arbogast contre les peuples francs¹³³. Selon les informations que Grégoire nous transmet comme celles de Sulpice, dans les dernières années de 380 se sont produites des invasions franques de grande envergure, dont les chefs furent Gennobaudes, Marcomer et Sunno, lesquels étant qualifiés tantôt *duces* tantôt *regules* ou *subregles*¹³⁴. Il est sans dire qu'il y avait eu une fraction de Francs qui tenaient la tête relevée vis-à-vis des romains et qui cherchaient la chance de franchir le Rhin pour ravager un terrain

125 Ambrosiani Epistolae, 24 et 57.

126 Symm. Ep., IV, 15 ; Stroheker, *op. cit.* p. 13.

127 *The Prosopography*, Vol. 1, *op. cit.* p. 750.

128 *The Prosopography of the Later Roman Empire, Vol. 2 (A.D. 395–527)*, éd. J. R. Martindale, Cambridge, 1980, p. 410.

129 Demougeot, *op. cit.* p. 277.

130 *The Prosopography*, Vol. 1, *op. cit.* p. 95.

131 Paulinus, Vita Ambrosiani, 26, 30 ; Zosimus, IV, 33. 1–2, 53. 1.

132 Zosimus, IV, 53, 1.

133 "Per idem tempus Arbogastes comes adversum gentem suam, hoc est Francorum, bellum paravit atque pugnando non parvam multitudinem manu fudit, cum residuis vero pacem firmavit." Paulini vita Amrosiani, 30, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, p. 294 ; Greg. Tur. Historiarum libri, lib. II, c. 9.

134 Greg. Tur. *ibid.*

romanisé et en amasser un butin important¹³⁵. C'est d'autant plus qu'Arbogast brûlait d'un feu de haine contre ses homologues qui ne s'assujettissaient pas à l'empire, et, de ce fait même, qui gênaient considérablement ceux qui avaient été adoptés dans la vie des citadelles cisrhénanes¹³⁶.

Lorsque l'armée de l'empire installée dans le bas-Rhin, de nouveau, a dû réagir à l'assaut des Francs qui avaient traversé le fleuve en 389, elle a eu un si mauvais moral que les *magistri militum* Charietto et Syrus, responsables d'une contre-attaque, ont choisi de rester immobiles en raison du choc prolongé de la grande défaite que leur armée avait infligée sur le guet-apens dans la terre d'outre-rhin quelque temps auparavant¹³⁷. Alors, Arbogast a conseillé le jeune empereur Valentinien II de prévenir les Francs de rendre les butins qu'ils leur avaient pris ainsi que de livrer les chefs de cette agression, sous la menace d'une punition militaire sévère¹³⁸. Valentinien s'est contenté cependant de prendre des otages comme gage pour une future sincérité de cette fraction tribale. Cela a fait renaître la discorde entre un général de rayonnement et l'empereur, dans le printemps en 392, en conduisant ce dernier à faire remettre au premier une lettre officielle de demande de démission. Arbogast, disait-on, a déclaré de sang-froid que ce n'était pas Valentinien qui l'avait nommé *magister militum* en 388, donc ce n'était certainement pas de cet empereur que venait sa révocation¹³⁹. Enfin Valentinien se trouva mort le 15 mai 392 à Vienne en Gaule¹⁴⁰. Au lieu de monter à l'empire lui-même, Arbogast a désigné comme empereur un certain Eugène qui fut un des rhéteurs de la cour de Valentinien pour la facilité de sa manipulation¹⁴¹. Maintenant, un *magister militum* d'origine germanique a pu étendre la main pour la première fois jusqu'au gouvernement de l'empire en imposant un fantoche comme nouvel empereur¹⁴².

L'ambition que concevait Arbogast a bel et bien échoué cependant, lorsque Théodose 1^{er}, sans qu'il ait dénoncé la mort mystérieuse de Gratien ni l'élévation à l'auguste du rhéteur chrétien Eugène que ce maître de l'armée avait désigné afin de se réconcilier avec les chrétiens, ne donnait pas pourtant son accord en faveur de ce choix et bientôt a désigné son fils Honorius pour l'auguste d'Occident en 393¹⁴³. Le 6 septembre 394, l'armée que dirigea Théodose et celle d'Eugène se heurtèrent à la rivière de Frigidus près d'Aquillé. L'issue d'affrontement s'est révélée sans délai grâce à une tempête violente à la faveur du côté de Théodose. Ainsi, Eugène appréhendé vif fut exécuté et Arbogast s'y donna la mort¹⁴⁴.

Avec l'échec auquel Arbogast a dû se soumettre en 394, la fabuleuse histoire de

135 *Ibid.*; Zöllner, *op. cit.* p. 23.

136 "Eodem anno Arbogastis Sunnonem et Marcomere subregulus Francorum gentilibus odiis insectans, ..." *ibid.*

137 Zöllner, *op. cit.* pp. 23–24.
Ibid. p. 24.

138 Zosimus, IV, 53; Curran, From Jovian to Theodosius, *op. cit.* p. 109.

139 *Ibid.*

140 *Ibid.*

141 *Ibid.*

142 Zöllner, *op. cit.* p. 24.

143 Curran, From Jovian to Theodosius, *op. cit.* p. 109.

144 *Ibid.*

l'aventure tracée par les généralissimes d'origine franque pendant une trentaine d'années dans la hiérarchie militaire de l'empire a abouti effectivement à son terme¹⁴⁵. Après la disparition d'Arbogast, nous ne disposons pas de rapports consistants qui relatent les situations politiques que devaient envisager les Francs, sauf celui de Claudian. Selon ce panégyriste, *magister militum*, Stilicho en soupçonnant la fidélité du chef d'un groupe franc, Marcomer, avec lequel il avait passé une traité en 395/96 dans le Rhin inférieur, a mis ce dernier en jugement à Milan et l'a banni en Etrurie. Et Sunno, un autre maître franc qui a bien voulu s'aligner sur le camp de Marcomer a été tué d'un coup de sabre par un de ses propres hommes¹⁴⁶. Ayant écarté ainsi les dangers menaçants pouvant provenir autrement depuis les peuples francs, Stilicho a pu enlever les armées romaines de la Grande Bretagne ainsi que de la Gaule, afin de les transférer aux fronts militaires de l'Orient¹⁴⁷. Ce serait surtout des Goths qui prendront au Ve siècle en Gaule le relais des Francs prospères de la deuxième moitié du IVe siècle, au service de l'empire.

Bientôt, avant 402, se produira le déplacement de la préfecture des Gaules depuis Trèves à Arles¹⁴⁸, et cela n'aurait certainement pas manqué de provoquer une vague massive de l'exode des grands propriétaires terriens de la Rhénanie et de la Belgica seconde vers la Gaule méridionale ou la Provence, comme l'a bien vu Hermann Aubin il y a plus de quatre-vingt ans en disant que "Sans doute, beaucoup de grandes *villae* en Rhénanie non pas été détruites par les barbares, mais elles avaient été antérieurement abandonnées, du moins cela explique bien les faits"¹⁴⁹. Ainsi, les nombreuses propriétés délaissées par les Romains se trouvèrent devant les barbares cis-Rhin, plus particulièrement devant les Francs, comme des objets laissés à leur libre disposition. (à suivre)

145 Zöllner, *op. cit.* p. 24.

146 "... Provincia missos expellet citius fasces quam Francia reges quos dederis. Acie nec iam pulsare rebelles, sed vinclis punire licet; sub iudice nostro regia Romanus disquirit crimina carcer: Marcomeres Sunnoque docent; quorum alter Etruscum pertulit exilium; cum se promitteret altere exulis ultorem, iacuit mucrone suorum: res avidi concire novas odioque furentes pacis et ingenio scelerumque cupidine fratres."

Claudianus, De consulatus Stilichonis, I, 236–245, dans *Griechische und lateinische Quellen*. t. 4, pp. 176–178.

147 Zöllner, *op. cit.* p. 25.

148 *Ibid.*

149 H. Aubin, Maß und Bedeutung der römische-germanischen Kulturzusammenhänge im Rheinland, dans XIII. *Bericht der Röm.-german. Kommission Frankfurt am Main*, 1922, pp. 46–68. Quand saint Honorat a créé le monastère de Lérins au large de Cannes entre 400 et 410, il a accueilli beaucoup des fils appartenant à des familles propriétaires ayant fui de la région de Moselle et de la Rhénanie, voir F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankenreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. bis 8. Jahrhundert)*, Munich / Vienne, 1965, p. 47 et suiv.; R. Nouailhat, *Saints et patrons. Les premiers moines de Lérins*, Paris, 1988, p. 33 et suiv.